



Cégep de
Chicoutimi

À tout le personnel

"Vignette de stationnement 2017-2018"

1. À compter du **1 août 2017**, pour obtenir votre vignette, vous devrez remplir le formulaire : « **VIGNETTE DE STATIONNEMENT** », disponible sur le portail Intraflex Mon C-Chic, dans la section de gauche : « **MES SERVICES \ MES OUTILS** ».
2. Vous pourrez effectuer votre paiement en ligne sur notre site sécurisé.
3. Après avoir complété le formulaire et effectuer le paiement en ligne, vous devrez vous présenter au Service de la SÉCURITÉ, à compter du **lundi 14 août**, afin de récupérer votre vignette 2017-2018.
4. Cette année le stationnement sera contrôlé pendant tout l'été de 8h00 à 16h00 du lundi au vendredi. **Veillez donc conserver votre vignette actuelle qui sera valide jusqu'au vendredi 18 août 16h00. Votre vignette 2016-2017 sera donc nécessaire à compter du lundi 21 août.**

Le Cégep n'assume aucune responsabilité pour le vol ou la perte d'une vignette.

Les espaces de stationnement ne sont jamais garantis.

**AUCUNE RÉSERVATION PAR COURRIEL, TÉLÉPHONE
OU TOUT AUTRE FORME DE DEMANDE NE SERA ACCEPTÉE.**

Le Service des ressources matérielles